CMU : 200 000 bénéficiaires de plus

23/05/2014 à 19h06

Le nombre de nouveaux bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU-C) devrait doubler en 2014, par rapport à 2013, en raison de la revalorisation en juillet dernier du plafond d'accès, a indiqué vendredi la ministre de la Santé Marisol Touraine.

(…) En 2014, 204 000 bénéficiaires supplémentaires devraient s'ajouter pour la CMU-C et 180 000 pour l'ACS. Fin décembre 2013, plus de 4,8 millions de personnes bénéficiaient de la CMU-C.

> *En outre, deux arrêtés parus vendredi au Journal officiel élargissent les soins compris par la CMU-C. La prise en charge des frais d'optique est améliorée, de même que celle d'appareils auditifs. «Ces avancées sont d'autant plus importantes que ces soins, qui restaient souvent à la charge des bénéficiaires de la CMU-C, sont parmi les plus chers: les dépenses d'optique, par exemple, généraient dans près de 40% des cas un reste à charge, qui s'élevait en moyenne à 16» euros, soulignent Mme Touraine et Mme Neuville.*

(…) Le Parisien